



Le 10 mars 2005 nous étions 2 fois plus nombreux que le 5 février :



Dans 150 villes de France, les manifestations du 10 mars ont rassemblé de très importants cortèges (voir carte). Au coude à coude les salariés du public, mais aussi du secteur privé ont crié leur colère et leurs revendications. Pour la défense de leur pouvoir d'achat, le maintien des services publics de qualité, pour la défense des 35 heures. Face à une telle mobilisation, le gouvernement et le MEDEF seront bien obligés d'entendre les clameurs de ceux qui travaillent et qui sont obligés de descendre dans les rues pour se faire entendre et respecter. De plus, cette montée du mécontentement social s'exprime au moment où le chômage continue à progresser, le nombre de Rmistes augmente et où les grosses entreprises du CAC 40 annoncent des profits sans précédents (exemple TOTAL).

« Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à partir !!! » (J. Tordjman aux collaborateurs de la région Ouest - 7 mars 2005)

La Direction de la Région Ouest a invité les Représentants du Personnel et les salariés travaillant dans les locaux de l'agence de Nantes-Bouguenais à rencontrer notre PDG, M. Tordjman, le 7 mars dernier, pendant l'heure du repas (de 12h30 à 13h30); mais les collaborateurs en clientèle n'ont pas été invités : pas assez méritants ?

Les Représentants du Personnel de cette agence (tous élus sur liste SUD) avaient soigneusement préparé cette rencontre en recueillant auprès des salariés les questions que ceux-ci souhaitaient poser, puis en envoyant la liste de ces questions à l'avance à M. Tordjman, tant par courtoisie que pour lui permettre de préparer de bonnes réponses.

Hélas, M. Tordjman n'a pas reçu les questions ! Arrivé très en retard, il jugea bon de ne pas s'excuser mais de commencer par monologuer sur le redressement en 2005. Quand enfin il daigna appeler les salariés aux questions, il regardait ostensiblement sa montre.

Les Représentants du Personnel lui ont alors posé quelques-unes des questions proposées par les collaborateurs, concernant par exemple l'avenir du centre de services de Bouguenais, quasiment mono-client, la politique salariale de GFI, les conditions de déplacement, etc.

M. Tordjman a alors systématiquement érudé les questions. Les intervenants se sont permis de le reprendre à chaque omission ou contradiction flagrante dans ses réponses. Il s'est alors emporté, reprochant avec indignation aux salariés de s'intéresser à ces sujets qui de toute évidence lui déplaisent.

Citations choisies :

« Vous ne m'avez tout de même pas fait venir pour parler des Tickets Restaurant ? »

« Je serais plus utile en clientèle qu'ici ! »

« Si vous n'êtes pas contents d'être chez GFI, vous n'avez qu'à partir ! ».

Est-ce que J.Tordjman parle de la sorte à ses actionnaires ou à ses clients ?

Visiblement déboussolé par les questions venant d'en bas, M. Tordjman, prétextant un RDV, mit fin à la réunion. Quant aux collaborateurs de l'agence qui ont participé à cette rencontre, beaucoup nous ont dit avoir été vraiment éçœurés par l'attitude désinvolte et méprisante de leur PDG.

Monsieur Tordjman a ensuite répondu par écrit aux représentants de Nantes.

Citations choisies :

« Ceci, étant, j'ai bien pris note de TOUTES les remarques et je vais personnellement m'intéresser aux sujets évoqués lors de notre réunion. D'ores et déjà, j'ai demandé à votre management de se rapprocher davantage de nos collaborateurs et de communiquer avec eux ».

« Je voudrais enfin vous dire que nombre de sujets évoqués sont en discussion dans les différentes commissions paritaires ».

« Je vous remercie de transmettre mon message à tous vos collègues et vous assure de ma détermination à redresser positivement la situation ».

Votez dès maintenant pour le 14 avril 2005 : c'est important

Vous avez dû recevoir le matériel nécessaire au vote par correspondance pour le premier tour des élections des CE et des DP au sein de l'UES GFI. **Attention, votre vote doit arriver impérativement avant le jeudi 14 avril 2005.**

Nous vous incitons à lire l'ensemble des tracts électoraux des différents syndicats puis à voter pour celles et ceux qui seront à même de porter en avant vos différentes revendications et de prendre en compte vos divers souhaits, sachant que le syndicat SUD Groupe GFI restera à votre écoute quel que soit votre choix.

Et la Constitution européenne ? Si on en parlait ...

Il est significatif qu'ait disparu de la Constitution "l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi des peuples" qui figurait comme objectif central de la construction de l'Europe dans le préambule des traités de Rome et de Nice. A un seul endroit, la Constitution y fait référence : l'article III-209 affirme que "l'amélioration des conditions de vie et de travail", aux côtés de la promotion de l'emploi, devrait "permettre l'égalisation dans le progrès et une protection sociale adéquate". Ce n'est qu'une déclaration de principe, car tout ceci est aussitôt subordonné à "la nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union", ce qui fixe immédiatement les limites du progrès compte tenu de toutes les régressions subies au nom de la compétitivité ! Dans le même article, il est ensuite précisé que cette "évolution [C'est-à-dire l'égalisation dans le progrès] résultera du fonctionnement du marché intérieur...".

On hésite entre vœu pieux et mystification !!!

Le premier trimestre est maintenant terminé. L'heure des premiers bilans a sonné.

Vous conviendrez avec nous que :

- ▼ tout le monde a trouvé sa place au sein du Groupe,
- ▼ les définitions des « droits » et des « devoirs » de chacun et de chacune sont claires et écrites,
- ▼ les causes de nos échecs des deux dernières années font maintenant parties du passé,
- ▼ les missions arrivent à flot continu,
- ▼ nous oeuvrons à l'heure actuelle à la réabsorption des intercontrats de nos principaux concurrents, forts de la disparition des nôtres,
- ▼ l'ensemble de nos collaborateurs est, à présent, valorisé à sa juste valeur.

Tout va très bien, Madame la Marquise !!!

DERNIERES MINUTES : Les résultats définitifs de GFI en 2004 sont encore plus négatifs que ceux qui étaient prévus par les analystes (Perte de 27,2 M€ versus perte de 3,8 M€). Monsieur le Marquis doit être un peu inquiet.

Le cas de Monsieur G.A. (Cela peut vous arriver ...)

Un « ex » collaborateur de GFI est, depuis septembre 2003, toujours en recherche d'emploi. Sa situation familiale est la suivante : marié avec 6 enfants scolarisés.

« Licencié » par GFI, après avoir laissé courir le temps suite à la proposition faite par son manager de signer un avenant à son contrat de travail, qui prévoyait de réduire son salaire de 20% !!! Il n'a pas signé cet avenant. Alors GFI l'a licencié pour faute sous le motif « insuffisance professionnelle », avec la contribution de deux témoignages. Depuis son manager, par ses contacts en dehors du Groupe, l'a empêché de décrocher un poste chez un de nos concurrents.

MAIS EST-ELLE BIEN REELLE CETTE FAUTE PROFESSIONNELLE ?

Le jugement devant les Prud'hommes, qui était (Enfin ???) programmé à la fin de l'année 2004, a été annulé et repoussé d'au moins 6 à 8 mois, car GFI a produit son dossier la veille de ce dit jugement.

Donc, comme pourraient dire nos amis de GFI UK, « wait and see ».

Le cas de Monsieur Bernard ROULLET (Cela arrive aussi à GFI ...)

Un « ex » collaborateur de GFI Lyon, Monsieur Bernard ROULLET, vient d'obtenir auprès du tribunal des Prud'hommes le paiement par GFI de 10 mois de salaire brut pour « licenciement abusif ».

Comme quoi, il est intéressant d'être patient et persévérant.

En tout cas, cela donne du courage supplémentaire à Monsieur G.A. cité ci-dessus.

A l'ouest, du nouveau !!!

Monsieur Alexis ZADOUNAISKY, actuellement élu du CE de la région Ouest de GFI, est nommé depuis fin février 2005 « Délégué Syndical SUD » pour cette même région. Il remplace monsieur Patrick NICOLON, qui reste toujours bien présent dans les listes SUD pour les prochaines élections du CE et des DP.

Tous nos vœux de succès pour Alexis dans ses nouvelles fonctions (déjà, une commission paritaire à son actif).

2003 : Inflation à 2,1% et Salaires à -0,3%. Pour qui le delta de 2,4% ?

Selon l'INSEE, en France et pour l'année 2003, l'inflation s'est située à 2,1% et le salaire moyen net [Pour les emplois à temps complet des secteurs privé et semi-public] a baissé de 0,3%.

Reprenons maintenant les chiffres de la NAO 2003 relatifs à l'UES GFI. L'augmentation moyenne a été de 0,58% et a concerné 11,34% des effectifs.

Donc 88,66% des effectifs de l'UES GFI ont subi une perte de 2,4% de leur « pouvoir d'achat » en 2003.

Par là même, pouvons nous nous contenter des « royaux 1% d'augmentation des salaires » pressentis pour le secteur public en ce début d'année 2005, sachant que le secteur privé ne fera guère mieux et que la quasi totalité des sociétés du CAC40 font des profits colossaux (Certains font d'ailleurs partie de nos clients) ? Nous ne le pensons pas.

Le PDG redresse la barre ... Mais pourquoi HULK l'a-t-il tordue ???

Sur la place de Paris, on peut entendre en ce début d'année que « notre PDG souhaite faire des choses avec GFI en 2005 », sans toutefois préciser s'il s'agit de remettre sur les rails la société ou s'il s'agit de rendre la mariée plus jolie juste avant de la vendre.

D'où la devinette suivante : Savez pourquoi Dieu a pu créer le monde en seulement sept jours ?

Car il n'y avait pas de reprise de l'existant à réaliser.

Malgré tout, bon courage à notre PDG pour l'entrée dans la troisième phase de l'histoire du Groupe !!!